



Commission du droit
d'auteur Canada

Copyright Board
Canada

Rapport financier trimestriel

COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR DU CANADA
TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

Canada

This document is also available in English under the title: Quarterly Financial Report ending December 31, 2025

Sauf avis contraire, le contenu de ce document peut, sans frais ni autre permission, être reproduit en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit à des fins personnelles ou publiques, mais non à des fins commerciales. La reproduction et la distribution commerciales sont interdites sans l'autorisation écrite de la Commission du droit d'auteur du Canada.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Commission du droit d'auteur du Canada
56, rue Sparks, 8^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0C9
Téléphone : 1-833-860-7131
Télécopieur : 613-952-8630

Courriel : secretariat@cb-cda.gc.ca

Site Web : www.cb-cda.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, 2026

N° de catalogue lu123-1F-PDF
ISSN 2818-2189

Rapport financier trimestriel terminé le 31 décembre 2025

Commission du droit d'auteur du Canada

Exposé sur les résultats, les risques et les principaux changements quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction telle que l'exige l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor (CT). Il devrait être lu de concert avec le *Budget principal des dépenses*.

La Commission du droit d'auteur est un tribunal administratif indépendant et un organisme de réglementation économique habilité à fixer des tarifs qui déterminent les redevances à payer pour l'utilisation d'œuvres protégées par des droits d'auteur, lorsque ceux-ci sont gérés collectivement par une société. La Commission octroie aussi des licences qui fixent les redevances à payer pour l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur lorsque le titulaire du droit est introuvable. En délivrant des tarifs et des licences justes et équitables, la Commission veille à ce que les titulaires de droits soient rémunérés en temps opportun, tout en soutenant la prospérité et l'innovation dans l'économie canadienne. Son travail sert aussi à renforcer la confiance à l'égard des processus liés aux tarifs et aux licences au Canada.

Méthode de présentation du rapport

La direction a préparé ce rapport trimestriel en utilisant une méthode comptable axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint au présent rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement à la Commission et celles utilisées par la Commission conformément au *Budget principal des dépenses* pour l'exercice 2025-2026. Ce rapport trimestriel a été préparé au moyen d'un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sous la forme de limites approuvées annuellement en vertu de lois de crédits et d'autres prennent la forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées aux termes d'autres dispositions législatives.

Dans le cadre du processus d'établissement de rapports sur le rendement, la Commission recourt à la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer ses états financiers annuels en application des conventions comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont basées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont toujours consignés selon la méthode axée sur les dépenses.

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels

Le total des crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2025 s'élevait à 1 220 000 \$, ce qui représente une diminution de 84 000 \$ par rapport au même trimestre de l'année précédente. Bien que la Commission ne soit pas assujetti aux réductions prévues dans

Le cadre de l'examen exhaustif des dépenses du gouvernement, les dépenses ont diminué d'une année à l'autre en raison d'efforts délibérés visant à s'harmoniser avec ce contexte fiscal plus large. Ces efforts comprenaient une réduction des déplacements et une moindre dépendance à l'égard de consultants externes. De plus, les dépenses de locaux ont diminué après que la Commission a libéré un espace de bureau en réponse à l'objectif du gouvernement de réduire son empreinte immobilière globale.

Risques et incertitudes

Les dépenses en personnel constituent le principal débours de la Commission et représentent 85 % des dépenses prévues. Ainsi, lorsqu'un employé prend sa retraite ou démissionne ou qu'un nouvel employé est embauché pour le remplacer, les écarts dans les dépenses trimestrielles peuvent être importants.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

L'administrateur général,

Drew Olsen

Date

La dirigeante principale des finances,

Nadia Campanella

Date

Commission du droit d'auteur Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025

État des autorisations (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025			Variances			
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Cumul	Cumul %	T3	T3 %
Crédit 45 - Dépenses nettes de fonctionnement	4,305	1 099	2 942	4 045	1 201	3 217	(275)	-9%	(102)	-8%
Autorisation législatives budgétaires										
Régimes d'avantages sociaux	486	121	364	411	103	308	56	18%	18	17%
Autorisations totales	4,791	1 220	3 306	4 456	1 304	3 525	- 219	-6%	(84)	-6%

* Inclut les documents budgétaires approuvés à la fin du trimestre.

Tableau 1 : Dépenses budgétaires par article courant (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025			Variances			
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Dépenses effectuées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025*	Dépenses effectuées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Cumul	Cumul %	T3	T3 %
Dépenses										
Personnel	3,935	1 117	2 909	3 390	1 041	2 858	51	2%	76	7%
Transport et communications	15	7	12	100	27	64	(52)	-81%	(20)	-74%
Information	77	11	47	100	35	45	2	4%	(24)	-69%
Services professionnels et spéciaux	469	72	289	573	158	417	(128)	-31%	(86)	-54%
Locaux	43	17	38	100	27	95	(57)	-60%	(10)	-37%
Services de réparation et d'entretien	2	1	2	90	1	14	(12)	-	-	0%
Services publics, fournitures et approvisionnements	4	1	3	23	1	4	(1)	-25%	-	0%
Acquisition de matériel et d'outillage	17	3	5	75	23	25	(20)	-80%	(20)	-87%
Autres subventions et paiements	1 -	9	1	5	(9)	3	(2)	-67%	0	0%
Dépenses budgétaires nettes totales	4 563	1 220	3 306	4 456	1 304	3 525	(219)	-6%	(84)	-6%

* Inclut les documents budgétaires approuvés à la fin du trimestre.